



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Permabond A905 - Liquid

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond A905 - Liquid

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Apprêt.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives Ltd.  
Wessex Way  
Colden Common  
Winchester  
Hampshire. SO21 1WP  
United Kingdom  
Tel: +44 (0)1962 711 661  
Fax: +44 (0)1962 711 662  
info.europe@permabond.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418 CHEMTREC US: 800-424-9300 (CCN: 829878)

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

**Santé humaine** À des concentrations élevées, les vapeurs et les aérosols ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Irritant pour les yeux. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Environnement** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Physicochimique** Le produit est facilement inflammable et peut, même à température ambiante, dégager des vapeurs qui produisent des mélanges explosifs vapeur-air.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Permabond A905 - Liquid

### Pictogrammes de danger



### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

EUH208 Contient du ACIDES NAPHTÉNIQUES, SELS DE CUIVRE. Peut produire une réaction allergique.  
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
 P331 NE PAS faire vomir.  
 P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

### Contient

HYDROCARBONS, C7, n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS

### Mentions de mise en garde supplémentaires

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.  
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.

### 2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

## Permabond A905 - Liquid

<b>HYDROCARBONS, C7, n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS</b>	<b>60-100%</b>
Numéro CAS: — Numéro CE: 927-510-4 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475515-33-XXXX	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411	
<b>TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 156-60-5 Numéro CE: 205-860-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120093504-55-XXXX	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 4 - H332 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336 Aquatic Chronic 3 - H412	
<b>ACIDES NAPHTÉNIQUES, SELS DE CUIVRE</b>	<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 1338-02-9 Numéro CE: 215-657-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120796341-51-XXXX  Facteur M (aigu) = 1 Facteur M (chronique) = 1 Exemption d'enregistrement REACH - <1 tonne	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	
<b>2-ETHYLHEXANOIC ACID, COPPER SALT</b>	<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 22221-10-9 Numéro CE: 244-846-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120789200-58-XXXX  Facteur M (aigu) = 1	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318 Repr. 2 - H361d Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

## Permabond A905 - Liquid

**Commentaires sur la composition** Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Boire quelques verres d'eau ou de lait. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	Danger d'aspiration en cas d'ingestion. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.
<b>Inhalation</b>	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Eviter le vomissement et le lavage d'estomac à cause du risque d'aspiration.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Le produit est inflammable. Chauffer peut engendrer des vapeurs inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxyde de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## Permabond A905 - Liquid

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éloigner ou isoler toute source d'inflammation. Prévoir une ventilation suffisante.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Des vapeurs de solvant seront émises lors de l'application et du séchage. Utiliser dans un espace bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

**Classe de stockage** Stockage de liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Apprêt.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### HYDROCARBONS, C7, n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS

**DNEL** Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 300 mg/kg  
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2085 mg/m<sup>3</sup>

#### TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE (CAS: 156-60-5)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 797 mg/m<sup>3</sup>

**PNEC** eau douce; 36.4 µg/l  
eau de mer; 3.6 µg/l  
Station d'épuration des eaux usées; 17 mg/l  
Sédiments (eau douce); 548.3 µg/kg  
Sédiments (eau de mer); 54.8 µg/kg  
Sol; 56.3 µg/kg

#### NAPHTHENIC ACIDS (CAS: 1338-24-5)

## Permabond A905 - Liquid

**DNEL** Travaillleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7.76 mg/m<sup>3</sup>  
Travaillleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.33 mg/kg p.c. /jour  
Travaillleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 1.81 mg/cm<sup>2</sup>

**PNEC** - Station d'épuration des eaux usées; 0.13 mg/l

### COPPER DI(ACETATE) (CAS: 142-71-2)

**PNEC** eau douce; 7.8 µg/l  
eau de mer; 5.2 µg/l  
Station d'épuration des eaux usées; 230 µg/l  
Sédiments (eau douce); 87 mg/kg, dw  
Sédiments (eau de mer); 676 mg/kg, dw  
Sol; 65 mg/kg, dw

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

### Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.

### Autre protection de la peau et du corps

Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Porter un bleu de travail ou une blouse

### Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.

### Protection respiratoire

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Liquide.

## Permabond A905 - Liquid

<b>Couleur</b>	Vert.
<b>Odeur</b>	hydrocarbures aromatiques
<b>pH</b>	Non applicable.
<b>Point de fusion</b>	Inconnu.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	45 - 100°C
<b>Point d'éclair</b>	~ -4°C
<b>Taux d'évaporation</b>	4.3
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	0.7
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	~ 0.7 mPa s @ 23°C

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Non pertinent.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

## Permabond A905 - Liquid

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Légèrement irritant.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Danger d'aspiration en cas d'ingestion. La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.

**Inhalation** À des concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et causer de la toux. Les vapeurs ont un effet narcotique. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements.

**Ingestion** Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

**Contact cutané** Irritant pour la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Contact oculaire** Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### HYDROCARBONS, C7, n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 840,0

**Espèces** Rat

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 800,0

**Espèces** Rat

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)** 23,3

**Espèces** Rat

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Données de références croisées. Méthode: OCDE 404, Lapin Irritante.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Données de références croisées. Non irritant.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Données de références croisées. Non sensibilisant.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Données de références croisées. Négatif.

## Permabond A905 - Liquid

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Non disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Données de références croisées. Etude sur deux générations - NOAEL 9000 ppm, Inhalatoire, Rat F1

**Toxicité pour la reproduction - développement** Données de références croisées. Toxicité pour le développement: - NOAEC: 1200 ppm, Inhalatoire, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Non disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Non disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non disponible.

## TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,1

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Lapin

### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> gaz ppmV)** 24 000,0

**Espèces** Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Méthode: OCDE 404, Lapin Non irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Méthode: OCDE 405, Lapin Irritant pour les yeux.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Pas d'information disponible.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

## Permabond A905 - Liquid

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEC: 6000 ppm, Inhalatoire, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

### Informations écologiques sur les composants

#### HYDROCARBONS, C7, n-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LL<sub>50</sub>, 96 heures: > 13.4 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** NOELR, 72 heures: 6.3 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

**Toxicité aiguë - microorganismes** NOELR, 48 heures: 5.999 mg/l, Tetrahymena pyriformis

##### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** NOELR, 28 jours: 1.534 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOELR, 21 jours: 1 mg/l, Daphnia magna

#### TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE

##### toxicité aquatique aiguë

## Permabond A905 - Liquid

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** NOEC, 48 heures: 110 mg/l, Daphnia magna  
CL<sub>50</sub>, 48 heures: 220 - 290 mg/l, Daphnia magna

### ACIDES NAPHTÉNIQUES, SELS DE CUIVRE

#### toxicité aquatique aiguë

C(E)L<sub>50</sub> 0.1 < C(E)L<sub>50</sub> ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

#### toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

### 2-ETHYLHEXANOIC ACID, COPPER SALT

#### toxicité aquatique aiguë

C(E)L<sub>50</sub> 0.1 < C(E)L<sub>50</sub> ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit contient des solvants organiques qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

**Méthodes de traitement des déchets** Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Vider soigneusement les conteneurs avant élimination à cause du risque d'explosion.

**Classe déchet** 14 06 03 autres solvants et mélanges de solvants.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1. Numéro ONU

1993

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

## Permabond A905 - Liquid

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.A.S (Hydrocarbons, C7, n-Alkanes, isoalkanes,cyclics)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3

#### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Code de consignes  
d'intervention d'urgence 3YE

Numéro d'identification du  
danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Réglementations nationales** The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Document d'orientation** Workplace Exposure Limits EH40.  
Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 07/02/2020

## Permabond A905 - Liquid

<b>Révision</b>	6
<b>Remplace la date</b>	16/01/2018
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	<p>H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du ACIDES NAPHTÉNIQUES, SELS DE CUIVRE. Peut produire une réaction allergique.</p>

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.